

BTP - CHANTIERS > ACTEURS ET MÉTIERS

Quand l'électricité se charge de l'intégration des technologies connectées

Corentin Patrigeon, le 06/06/2019 à 15:41



Les villes intelligentes peuvent voir leurs systèmes d'eau et d'éclairage améliorés, de même que leurs réseaux de transports et leurs services de sécurité. © iStock

MÉTIER. La Chambre syndicale des entreprises d'équipements électriques - CSEEE - organisait l'édition 2019 de ses Rencontres Croissance et Technologie ce 5 juin à Paris, avec pour objectif de sensibiliser la profession aux enjeux techniques et à l'évolution de ses compétences. Réglementation, photovoltaïque, objets connectés... furent autant de sujets abordés durant ces tables rondes.

La commission croissance et technologie de la Chambre syndicale des entreprises d'équipements électriques - CSEEE - organisait ce mercredi 5 juin à Paris l'édition 2019 de ses Rencontres éponymes, baptisées cette année "L'électricien dans la ville. Nouveaux réseaux, nouvelles infrastructures, nouvelle vision". L'objectif de cette journée était certes de faire un point

d'étape sur l'actualité du métier, mais également de revenir sur les évolutions et les tendances de fond qui s'observent au sein de la profession : de la réglementation aux objets connectés en passant par le photovoltaïque et le Li-Fi, les sujets n'ont pas manqué.

À LIRE AUSSI | [L'hypervision, la tour de contrôle de la smart-city](#)

En premier lieu, les professionnels de la CSEEE ont rappelé les actualités marquantes de leur métier, et les vastes chantiers - au sens propre comme au sens figuré - qu'elles peuvent engendrer, à l'instar de la fin du RTC (Réseau téléphonique commuté) et du passage progressif au THD (Très haut débit). Sur le plan législatif et réglementaire, la promulgation des lois Elan (pour le logement) et Essoc (pour la simplification des démarches administratives) impacte les métiers de l'électricité, en facilitant les procédures et, par extension, en accélérant les déploiements de nouvelles infrastructures. Les objectifs de rénovation énergétique des logements et la mise en place du carnet numérique concernent aussi la profession. De son côté, la loi Pacte, promulguée fin mai 2019, instaure quelques expérimentations à suivre de près par la filière, comme celle de l'autoconsommation collective pour les copropriétés.

"Le photovoltaïque a besoin des compétences des entreprises du bâtiment"

La première table ronde des Rencontres Croissance et Technologie fut consacrée à l'énergie photovoltaïque. Les intervenants ont d'abord rappelé que la production solaire française atteignait les 9 GWc, classant de fait l'Hexagone derrière la Belgique, l'Italie ou encore l'Allemagne. Il y aurait donc une forme de retard à rattraper sur nos voisins européens : *"Pour faire du GW/h moins cher, il faut installer des équipements sur des plus grandes surfaces"*, note à ce sujet Nicolas Randria, secrétaire général du Groupement des métiers du photovoltaïque à la Fédération française du bâtiment. *"Pour cela, le photovoltaïque a besoin des compétences des entreprises du bâtiment."* Ces échanges ont aussi été l'occasion de présenter des initiatives originales et audacieuses, comme le collectif citoyen Enercitif, qui ambitionne d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits de Paris, et qui est amené à travailler avec un autre acteur du secteur, Solstyce, cabinet d'études spécialisé dans les installations solaires en autoconsommation.

Sur les grandes tendances qui se dessinent, on retiendra notamment que le problème majeur qui risque de se poser dans les années à venir ne se localise pas tant au niveau de la consommation que de la production. En effet, pour un parc automobile de 16 millions de véhicules électriques en 2025, la consommation augmenterait de 7%, ce qui n'est pas excessif aux yeux des professionnels. Lesquels sont en revanche plus dubitatifs sur les capacités de production pour répondre à cette hausse de la consommation : *"Si tout le monde recharge sa voiture en même temps, on risque d'avoir quelques problèmes"*, souligne Dominique Bertin, chef de projet mobilité électrique chez Enedis.

Pour la filière, les objectifs de déploiement du réseau électrique peuvent donc être atteints, à la condition sine qua none que l'ensemble des acteurs se coordonnent. Car des particularités géographiques demeurent, à l'image de Paris, seul territoire où le pic de consommation électrique est atteint à midi. Et se pose également la question du stockage durant la phase de conception des projets. *"Le réseau va devoir passer d'une distribution globale à une réassurance d'énergie. Il n'est pas impossible que le Législateur intervienne pour modifier la fonction du réseau, qui devra plus miser sur la puissance que sur l'énergie en elle-même, et pour moduler les tarifs en fonction de l'heure de la journée"*, poursuit Dominique Bertin.

Miser sur l'éclairage public et le Li-Fi

S'en est suivie une seconde table ronde, consacrée cette fois aux objets connectés. On le sait, pour héberger et transporter des données, il faut en toute logique des infrastructures dédiées et adaptées. Partant de ce principe, l'exemple de la Ville de Paris a été cité : des centres de données ont été récemment installés à la Porte de la Chapelle (XVIII^e arrondissement), et la municipalité a conclu des partenariats avec des concessionnaires comme Enedis mais aussi CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain, filiale d'Engie). Mais l'enjeu est aussi d'alléger le poids financier de certaines dépenses des collectivités territoriales : *"Entre 57 et 65% du budget d'une collectivité sont consacrés à l'éclairage public"*, d'après Rodolphe Michel, secrétaire général de Smart Lighting Association. *"Il faut utiliser l'éclairage public pour intégrer l'ensemble des services publics de communication."* Et pour que cela soit possible, certains insistent sur un passage rapide et global aux technologies LED. Une préconisation qui peut être remise en question aux dires de l'Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire - qui, dans un

avis relatif aux effets sur la santé humaine et sur l'environnement des systèmes utilisant des LED, confirme que l'exposition aux lumières bleues est nocive pour la rétine.

À LIRE AUSSI

[Que se cache-t-il derrière la facture d'électricité des Français ?](#)

[Electricité renouvelable : éolien et solaire trustent le devant de la scène](#)

Toujours est-il que d'autres technologies sont peut-être plus prometteuses et plus consensuelles, comme le Li-Fi. Ce dernier offrirait des capacités phénoménales en comparaison au Wi-Fi, avec une bande passante 10.000 fois plus rapide. D'autant que la transmission des données par la lumière permet de s'affranchir du problème des ondes électromagnétiques. Les professionnels de l'électricité estiment donc que leurs métiers doivent accompagner ce mouvement en s'y adaptant, d'où la nécessité de se former. *"Mais la question est de savoir comment s'affranchir des réseaux des GAFAM [acronyme désignant les géants de l'Internet Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft], et comment éviter l'ubérisation de nos métiers",* avertit Rodolphe Michel. *"Ce qui doit rester en local reste en local, et ce qui doit être communiquant communique",* abonde Albert Bouchoucha, gérant de Domotizy. *"Le tout doit être fait par des installateurs certifiés et formés, dont le métier se dirige vers celui d'intégrateur."*

Car c'est bien là l'enjeu principal pour la profession : les électriciens doivent dorénavant se rajouter la casquette d'intégrateurs. En effet, les nouvelles technologies et autres outils connectés (type domotique) aux quatre coins de la maison convergent inexorablement par les installations électriques. Au final, c'est donc tout un écosystème qu'il faut prendre en considération pour que le secteur soit en prise avec les dernières évolutions.



ASSISES DU LOGEMENT 2019 - PARIS

2ème édition des ASSISES DU LOGEMENT au CESE - Palais d'Iéna, le 24 juin 2019. État des lieux, innovations, réglementations, tendances et rencontres d'affaires... Inscrivez-vous. Places limitées.

[en savoir plus...](#)

Communiqué

